

**BURKINA FASO**

**Unité – Progrès – Justice**

**Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation  
(MENA)**

**PREMIERE MISSION CONJOINTE DE SUIVI  
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE  
(PDSEB)**

**Aide-mémoire**

18 avril 2013

*SN*

*J*

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>I/ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB .....</b>	<b>5</b>
I.1.    SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 16 <sup>EME</sup> MISSION CONJOINTE .....	5
I.2.    APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2012 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB.....	7
<b>II/ REFLEXION THEMATIQUE PAR PROGRAMME .....</b>	<b>8</b>
II.1.    AMELIORATION DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE .....	8
II.2.    AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE .....	9
II.3.    DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE .....	9
II.4.    PILOTAGE DU SOUS SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE.....	9
II.5.    GESTION FINANCIERE ET ALLOCATION DES RESSOURCES.....	10
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB .....</b>	<b>14</b>

## TABLEAU DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AI	Alphabétisation initiale
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
CAST - FSDEB	Compte d'affectation spéciale du Trésor – Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Cours élémentaire
CEB	Circonscription d'éducation de base
CEP	Certificat d'études primaires
CFA	Communauté financière d'Afrique
CP	Cours préparatoire
CRD	Cadre régional de dialogue
CRE	Conseil régional de l'éducation
DAF	Direction de l'administration et des finances
DEC	Direction des examens et concours
DEP	Direction des études et de la planification
DGAENF	Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
DGRIEF	Direction générale de la recherche, des innovations éducatives et de la formation
DMP	Direction des marchés publics
DRH	Direction des ressources humaines
ENEPE	Ecole nationale des enseignants du primaire
ENF	Education non formelle
FCB	Formation complémentaire de base
GT	Groupe thématique
MASSN	Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
MATD	Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
MATS	Ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité
MCS	Mission conjointe de suivi
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
MIDT	Ministère des Infrastructures, du Développement et du Transport
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
ONG	Organisation non gouvernementale
PAC	Plan d'amélioration collectif
PAI	Plan d'amélioration individuel
PASF	Plan d'amélioration des services financiers
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PP	Province prioritaire
PRONAA	Programme national d'accélération de l'alphabétisation
PSRC	Plan stratégique de renforcement des capacités
PTF	Partenaire technique et financier
RSF	Rapport de suivi financier
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
TAP	Taux d'achèvement au primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation



## INTRODUCTION

La 1<sup>ère</sup> mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) s'est déroulée en deux phases : (a) l'atelier technique du 09 au 12 avril 2013 à Koudougou et (b) la signature de l'Aide-mémoire de la mission conjointe le 18 avril 2013 à Ouagadougou. Placée sous la coordination du secrétaire général du ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation et du responsable de la section Education de l'UNICEF au titre de chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation de base. Cette MCS s'est tenue dans un contexte marqué par le démarrage effectif du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB).

Outre les participantes et les participants des ministères en charge de l'éducation de base (MENA, MASSN, MESS, MJFPE), ont pris part à cette mission conjointe :

- les ministères partenaires (MEF, MATD, MATS, MIDT) ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les organisations non gouvernementales et les associations;
- les collectivités territoriales ;
- les partenaires sociaux.

L'objectif général de la 1<sup>ère</sup> MCS était d'apprécier l'ensemble des résultats obtenus au cours de l'année 2012, tant sur le plan de l'exécution physique que sur celui de la gestion financière du PDSEB et de formuler des orientations pour une mise en œuvre efficiente du plan d'action 2013.

Les résultats attendus de la 1<sup>ère</sup> MCS étaient les suivants :

- i) le rapport d'exécution des réalisations physiques et financières de 2012 du PDSEB est apprécié ;
- ii) un bilan des réalisations des infrastructures éducatives exécutées par la MOD et les communes est effectué ;
- iii) une appréciation analytique des déterminants et indicateurs clés de la qualité de l'éducation de base est faite ;
- iv) l'état de mise en œuvre des recommandations de la 16<sup>ème</sup> MCS du PDDEB est apprécié ;
- v) des recommandations et des orientations stratégiques pour l'exécution du plan d'action 2013 sont formulées ;
- vi) un aide-mémoire de la mission conjointe est signé entre le MENA et les PTF intervenant dans le sous secteur de l'éducation de base.

Les rapports des visites-terrains et les réflexions des groupes thématiques (Accès, Qualité, Education non formelle, Pilotage et Gestion financière) ont alimenté les échanges lors de l'atelier technique. Les principales conclusions et recommandations de cette 1<sup>ère</sup> MCS sont contenues dans le présent aide-mémoire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé, font l'objet d'un rapport général.

## I./ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

### I.1. Suivi des recommandations de la 16<sup>ème</sup> mission conjointe

No	Recommandations	Structures responsables	Observations
<b>Composante accès</b>			
1.	<i>Transfert de compétences et de ressources</i>		
	1.1 Relire le projet de mécanisme de suivi conjoint MENA-Communes de la réalisation et de la réfection des infrastructures éducatives pour prendre en compte l'ensemble des compétences transférées aux communes.	DEP/MENA	En cours de réalisation.  Le mécanisme de suivi a été relu et prend en compte toutes les compétences transférées aux communes. Il reste à être complété par des outils opérationnels.
	1.2 Elaborer un outil de programmation pluriannuelle des communes bénéficiaires des transferts de ressources pour la réalisation et la réfection d'infrastructures éducatives.		En cours de réalisation.  Un outil de programmation pluriannuelle 2013-2016 a été élaboré et sera adapté au contexte du continuum éducatif de base et à la décentralisation.
1.	1.3 Elaborer un document de stratégie nationale de mise en œuvre des infrastructures éducatives en 2011 de façon à démarrer le futur PDSEB dans les meilleures conditions.		En cours de réalisation.  Une étude sur les modalités de construction des infrastructures éducatives a été réalisée. Celle-ci servira de base à l'élaboration de la stratégie.
	<i>Amélioration de l'offre d'enseignement post-primaire</i>		
1.	1.4 Accélérer le processus du transfert du post-primaire au MENA par l'élaboration d'un plan stratégique de la réalisation du continuum de l'enseignement primaire et post-primaire.	SG/MENA	En cours de réalisation  Un rapport technique sur le transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA est disponible.
	<b>Composante Qualité</b>		
2.	<i>Les déterminants de la qualité</i>		
	2.1 Poursuivre la réflexion sur le référentiel de la qualité de l'éducation de base en vue de : i) retenir des déterminants clés et des indicateurs de mesure de la qualité de l'éducation ; ii) proposer un mécanisme de suivi-évaluation.	DGRIEF/MENA	Réalisée.  Cependant, l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de performance de la qualité pour l'éducation de base a été recommandée pour opérationnaliser le référentiel.
	<i>Evaluation et certification</i>		
2.	2.2 Approfondir la réflexion sur la réforme du système d'évaluation et de certification en lien avec le curriculum et la réforme du système éducatif.	DEC/MENA	En cours de réalisation.  Un état des lieux du système d'évaluation actuel du préscolaire au post-primaire et une proposition de système d'évaluation au niveau du primaire ont été faits.
	2.3 Adopter le référentiel d'évaluation et de certification des apprentissages de l'éducation non formelle.	DGAENF/MENA	En cours de réalisation.  Un Projet d'arrêté a été élaboré et sera complété par un guide et des outils

N°	Recommandations	Structures responsables	Observations
			d'évaluation.
	<b><i>Amélioration des enseignements/apprentissages</i></b>		
	2.4 Prendre des mesures correctives pour la mise en œuvre efficiente des PAI et PAC.	DGEB/MENA	Non réalisée. Des mesures correctives avaient été prises et appliquées mais sans grand succès : i) allègement de l'outil ; ii) formation des acteurs ; iii) introduction de modules dans les ENEP. La prise de décision sur la pertinence de l'outil devrait être argumentée.
	<b>Composante gestion financière</b>		
	<b>MOD</b>		
	3.1 Prévoir pour 2013, un quota de répartition de l'enveloppe allouée à la MOD au profit des ONG.	DMP	Réalisée. Les ONG ont bénéficié en 2013 d'une allocation de 38,91% de l'enveloppe globale prévue pour la réalisation des infrastructures au niveau du CAST/FSDEB.
	<b><i>Amélioration de la gestion financière</i></b>		
3.	3.2 Mettre en œuvre les chantiers du PASF de 2012 en priorisant notamment l'élaboration du manuel de procédure et l'adoption des textes réglementaires d'application des différents outils de gestion.	DAF/MENA	En cours de réalisation. Des outils de gestion sont disponibles. Les projets de texte réglementaires déjà élaborés devront être adoptés; un manuel de procédure devra être élaboré. Une feuille de route a été élaborée pour accélérer la mise en œuvre complète des recommandations issues des différents audits du CAST/FSDEB.
	<b><i>Efficacité des instruments de financement du PDDEB</i></b>		
	3.3 Elaborer un CDMT sous sectoriel en cohérence avec les trois derniers CDMT globaux disponibles. Ce CDMT sous sectoriel-[n+1/n+3] devra être disponible dès le mois d'avril de l'année n pour l'élaboration du plan d'action de l'année n+1.	DAF/MENA	Réalisée. Un projet de CDMT 2014-2016 de l'éducation de base a été élaboré et sera validé avant fin avril 2013.
	3.4 Poursuivre le processus d'arrimage des opérations budgétaires du CAST/FSDEB à celui du budget général de l'Etat et démarrer les engagements dès le mois de janvier 2013.	DAF/MENA	Réalisée. L'exécution du budget CAST/FSDEB est arrimée à celle du budget général.
	3.5 Elaborer un canevas formel pour le rendu de compte financier et physique des ressources transférées aux communes.	DAF/MENA	Réalisée. Le canevas est disponible.

N°	Recommandations	Structures responsables	Observations
<b>Composante pilotage</b>			
<i>Renforcement des capacités</i>			
	4.1 Vulgariser le PSRC et opérationnaliser son plan d'action pluriannuel 2012-2015 en vue de son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.	DRH/MENA	En cours de réalisation Des actions de renforcement des capacités sont inscrites dans le plan d'action 2013 du MENA. Il reste à assurer l'appropriation du plan stratégique par les acteurs concernés.
<i>Fonctionnement des instances</i>			
4.	4.2 Améliorer l'effectivité et la participation de toutes les parties prenantes conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint portant coordination du secteur de l'éducation de base.	SG/MENA	En cours de réalisation. Les moyens de réseautage pour faciliter la participation sont mis en œuvre. Cependant, l'effectivité de la participation de toutes les parties prenantes n'est pas encore satisfaisante.
	4.3 Prendre des mesures permettant d'assurer le fonctionnement et le financement des CRE.	SG/MENA	Non réalisée. L'option retenue est d'utiliser les Cadres régionaux de dialogue (CRD) qui sont en cours de mise en place dans le cadre du mécanisme de suivi-évaluation de la SCADD au niveau régional.
	4.4 Mettre en place un système de suivi évaluation unifié (organisation, procédures et outils) permettant au Secrétariat permanent de disposer à temps des informations financières et physiques sur la mise en œuvre du PDSEB 2012-2021.	SP/PDDEB	Non réalisé. Il existe un système de suivi-évaluation mais non encore adapté au PDSEB. Il est suggéré d'élaborer une matrice commune de mesure et de suivi des résultats d'éducation permettant le rapprochement des réalisations physiques et financières du programme et le suivi des résultats.
	4.5 Mettre en place un mécanisme de pilotage de la gestion de la décentralisation de l'éducation qui prend en compte tous les aspects stratégiques et opérationnels de la décentralisation au niveau sectoriel.	Cabinet/MENA	En cours de réalisation. Une note d'orientation sur un mécanisme de pilotage intégré a été élaborée. La mise en place du mécanisme reste à faire.

## I.2. Appréciation du rapport annuel 2012 de mise en œuvre du PDSEB

### I.2.1. Observations générales

D'une manière générale, le contenu du rapport est positivement apprécié. Il permet de mesurer, à partir des principaux indicateurs considérés, les performances dans le sous secteur de l'éducation de base. L'effort de prise en compte des données des associations et ONG est apprécié.

Cependant des insuffisances relatives à la qualité de certaines données sont relevées : informations inexactes, non mises à jour, non fiables.



Pour améliorer la qualité du rapport de mise en œuvre du PDSEB, il est suggéré de prendre les mesures nécessaires pour amener les structures techniques des ministères en charge de l'éducation à fournir des données fiables et à formuler des perspectives en lien avec les insuffisances constatées.

### **I.2.2. Observations spécifiques**

**Accès :** Le rapport ne fait pas ressortir l'apport des communes, de la coopération décentralisée, des projets et programmes, de certaines ONG et associations, du secteur privé.

**Qualité :** Les parties en lien avec le temps d'enseignement/apprentissage, la révision du curriculum et les disparités régionales sur les indicateurs de qualité sont insuffisamment traitées. Une analyse par rapport à l'atteinte des cibles permettrait un meilleur suivi des résultats.

**ENF :** Les ressources financières allouées à l'Education Non Formelle ne sont pas mises en relief dans le rapport. Les données liées à l'accès et à la qualité et aux innovations sont incomplètes, et non désagrégées selon les formules de l'éducation non formelle utilisées. Les indicateurs de résultats et d'activités sont présentés de manière indistincte. L'analyse des données de certaines innovations n'est pas approfondie en raison des insuffisances des outils de collecte. Les indicateurs de qualité ne sont pas présentés de façon à permettre d'apprécier raisonnablement l'efficacité des interventions.

**Recommandations :** Réviser les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données de l'ENF pour améliorer le suivi et l'évaluation des résultats.

**Gestion financière :** Les situations sur les données financières et les exécutions physiques ont été présentées et analysées, et les taux d'exécution financière du CAST-FSDEB (89%) et du budget général de l'éducation (94%) sont jugés satisfaisants. Toutefois, on note dans le rapport de suivi financier l'absence : i) d'un plan de trésorerie prévisionnel; ii) d'une situation d'exécution des ressources transférées aux communes; et iii) d'un état de rapprochement bancaire Trésor-BCEAO définitif. L'état de rapprochement bancaire Trésor- BCEAO à la date du 28 février 2013 devra être pris en compte dans la version finale du rapport.

**Pilotage :** On relève l'absence d'information sur le fonctionnement de la commission paritaire pour la mise en œuvre de la convention avec l'Eglise catholique. Il a été suggéré de compléter l'argumentaire sur la convention entre l'Etat et l'Eglise catholique au regard des difficultés de fonctionnement de ladite commission paritaire.

## **II./ Réflexion thématique par programme**

### **II.I. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle**

#### **• *La réhabilitation/réfection des infrastructures éducatives***

**Constats :** Du fait des intempéries, les infrastructures éducatives subissent de nombreux dommages. A cela il faut ajouter les dégradations liées à l'usage, au vieillissement, à l'insuffisance d'entretien/maintenance et au non respect des prescriptions techniques de réalisation des infrastructures.

Afin d'y faire face, une ligne budgétaire d'environ cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA est accordée chaque année pour les réhabilitations/réfections des infrastructures éducatives au MENA.

**Analyse :** Le mauvais état des infrastructures est une source d'insécurité pour les enseignants et les élèves et influe négativement sur la qualité des enseignements/apprentissages.

L'allocation des ressources pour les travaux de réhabilitation/réfection souffre de l'absence d'un plan d'amortissement conséquent des infrastructures. Elle ne tient donc pas compte de l'état réel de dégradation des infrastructures. Elle est faible et reste constante pour les différents niveaux du sous secteur de l'éducation de base au cours des trois dernières années.

Certaines communes n'ont pas de ressources humaines qualifiées pour procéder à une évaluation technique des dégradations subies par les infrastructures et en faire une évaluation financière conséquente.

Il convient d'intégrer la problématique de la maintenance, des réhabilitations/réfections dans la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en mettant l'accent sur l'adéquation entre les niveaux de dégradation des infrastructures à réhabiliter et les allocations budgétaires.

## **II.2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle**

- *L'engagement professionnel des personnels d'enseignement et d'encadrement pédagogique au cœur de la problématique de la qualité des apprentissages.*

**Constats :** On note un effort de certains acteurs de l'éducation dans le processus d'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages. Néanmoins on note des insuffisances dans l'accomplissement des devoirs professionnels. Il s'agit entre autres de : (i) la préparation insuffisante des cours ; (ii) l'absence d'initiative de rattrapage des heures perdues ; (iii) la rareté des visites de classes et l'insuffisance de suivi pédagogique.

Le contexte de travail des enseignants et des encadreurs pédagogiques présente des caractéristiques telles que : (i) l'insuffisance de moyens logistiques (motos, carburant) ; (ii) le déficit de communication et de collaboration entre les acteurs de l'éducation ; (iii) la dévalorisation de la fonction enseignante ; (iv) la stigmatisation de l'enseignant ; (v) les mauvaises conditions de vie et de travail ; (vi) l'insuffisance de soutien de l'encadrement pédagogique.

**Analyse :** L'engagement professionnel est fonction de l'individu mais aussi de l'environnement professionnel. Les aspects suivants de l'environnement professionnel pourraient être considérés : l'allégement des programmes, la réorganisation de l'emploi du temps, la décongestion des classes, l'amélioration des commodités de vie et de travail des enseignants et des élèves, la formation continue, la communication professionnelle.

**Recommandation :** Identifier et mettre en œuvre des actions prioritaires retenues dans le plan stratégique de renforcement des capacités en lien avec l'engagement professionnel et la motivation organisationnelle.

- *La question de la suppression du CEP*

Considérée comme une préoccupation nationale, la perspective de suppression du CEP a fait l'objet de discussion au cours de la mission conjointe. Prenant en compte d'une part la mise en œuvre progressive de la réforme du système éducatif en cohérence avec le continuum d'éducation de base ; et d'autre part la faible capacité d'accueil au post-primaire, la mission conjointe de suivi du PDSEB recommande fortement d'approfondir la réflexion sur les conditions de suppression effective du CEP.

## **II.3. Développement de l'éducation non formelle**

- *La carte communale en ENF*

**Constats :** La carte communale en ENF est un outil d'orientation qui a été développée dans la région des Hauts Bassins. Elle a permis une meilleure planification à travers la maîtrise de la demande et une gestion efficace de l'offre ainsi qu'une meilleure appropriation du domaine par les acteurs communaux.

**Analyse :** Dans la perspective d'atteindre les objectifs du PRONAA, la maîtrise des besoins en ENF et une planification efficiente des actions nécessitent l'élaboration et la mise en œuvre dans chaque commune d'une carte en ENF.

**Recommandation :** Elaborer une stratégie de généralisation progressive de la mise en place de la carte communale en ENF à l'échelle nationale.

## **II.4. Pilotage du sous secteur de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle**

- *Le système de pilotage global du secteur de l'éducation de base*

**Constats :** Le pilotage global du secteur de l'éducation de base connaît des difficultés au regard de la multiplicité des ministères concernés. Une telle situation ne permet pas d'assurer une grande synergie d'actions et de capitaliser tous les acquis du sous-secteur de l'éducation de base.

**Analyse :** En vue d'une politique sous sectorielle cohérente, l'adoption d'un nouvel organigramme prenant en charge le préscolaire, le primaire et le post-primaire permettra d'assurer une mise en œuvre du continuum de l'éducation de base.

**Recommandation :** Adopter un nouvel organigramme du MENA qui consacre la gestion du continuum de l'éducation de base.

## **II.5. Gestion Financière et Allocation des Ressources**

### **• *La gestion des fournitures scolaires***

**Constats :** On note principalement : (i) la livraison tardive des fournitures scolaires dans de nombreuses écoles ; (ii) la non utilisation de fiche de répartition des fournitures scolaires ; (iii) l'inadéquation des expressions des besoins des communes et des circonscriptions d'éducation de base (CEB) et les effectifs réels des écoles ; (iv) la mauvaise qualité des fournitures livrées ; (v) l'insuffisance de communication entre CEB, communes et écoles ; (vi) le manque de traçabilité des fournitures scolaires.

**Analyse :** La livraison tardive des fournitures scolaires est due à l'absence d'anticipation du lancement des appels à concurrence et de promptitude de certaines commissions de réception. Pour ce qui est du suivi-contrôle, l'absence d'outils de gestion harmonisés dans les écoles ne permet pas une traçabilité des fournitures scolaires.

**Recommandations :**

R1 : Renforcer le dialogue entre les structures déconcentrées et les communes pour une plus grande efficacité dans la distribution des fournitures scolaires aux élèves.

R2 : Elaborer et mettre à la disposition des structures déconcentrées pour les écoles, un outil de gestion harmonisé des fournitures scolaires.

## **CONCLUSION**

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 1<sup>re</sup> MCS du PDSEB ont été globalement atteints et dix sept (17) recommandations figurant dans le tableau de l'annexe 1 ont été retenues.

Le 1<sup>er</sup> rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer une évolution positive des indicateurs au niveau des différents programmes comparativement à ceux des années antérieures. Cependant, par rapport aux cibles les objectifs ne sont pas pleinement réalisés.

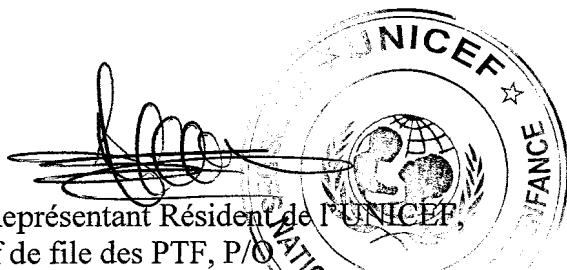
Pour la performance globale du sous-secteur éducatif, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis persistants que sont : i) l'accélération de la réalisation des infrastructures éducatives; ii) la prise en charge de la demande éducative en ENF pour les différents publics cibles ; iii) l'amélioration de la gestion du temps d'apprentissage ; iv) la relecture des curricula de l'éducation de base ; v) la rationalisation de la gestion du personnel enseignant ; vi) la gestion institutionnelle du continuum de l'éducation de base ; vii) la mise en place d'un mécanisme sous-sectoriel de pilotage intégré de la décentralisation ; viii) le renforcement des capacités opérationnelles des communes ; ix) ; l'adaptation du pilotage au contexte du PDSEB ; x) l'édification d'un système éducatif équitable et inclusif.

La prochaine MCS est prévue pour mars-avril 2014.

Fait à Ouagadougou, le 18 avril 2013.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers,



Le Représentant Résident de l'UNICEF,  
Chef de file des PTF, P/O  
**Mme Silvana NZIRORERA**,  
Représentante Résidente adjointe de l'UNICEF

Pour le Ministère de l'Education nationale et de  
l'Alphabétisation,



**Mme Koumba BOLY/BARRY**  
Ministre de l'Education nationale et de  
l'Alphabétisation

## ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La première MCS du PDSEB a formulé dix sept (17) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures responsables	Echéances	Observations
<b>1</b>	<b>Développement de l'accès à l'éducation de base formelle</b>			
	1.1 Poursuivre l'élaboration de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de la maintenance, des réhabilitations/réfections	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	1.2 Finaliser et adopter le mécanisme de suivi conjoint MENA/communes de l'ensemble des compétences transférées en le complétant avec des outils opérationnels.	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	1.3 Poursuivre l'élaboration de l'outil de programmation pluriannuelle en l'adaptant au contexte du continuum éducatif de base et à la décentralisation.	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
<b>2</b>	<b>Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle</b>			
	2.1 Poursuivre la réforme du système d'évaluation et de certification pour mieux prendre en compte les langues nationales et les écoles franco arabes.	DEC	2 <sup>ème</sup> MCS	
	2.2 Argumenter la prise de décision sur la pertinence des PAI et PAC.	DGEB	2 <sup>ème</sup> MCS	
	2.3 Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs.	DGRIEF	2 <sup>ème</sup> MCS	
	2.4 Identifier et mettre en œuvre des actions prioritaires retenues dans le plan stratégique de renforcement des capacités en lien avec l'engagement professionnel et la motivation organisationnelle.	DRH	2 <sup>ème</sup> MCS	
<b>3</b>	<b>Développement de l'éducation non formelle</b>			
	3.1 Elaborer une stratégie de généralisation progressive de la mise en place de la carte communale en ENF à l'échelle nationale.	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	3.2 Réviser les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données de l'ENF pour améliorer le suivi et l'évaluation des résultats.	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	3.3 Elaborer le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DEC/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
<b>4</b>	<b>Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle</b>			
	4.1 Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel du PSRC en mettant à la disposition des acteurs le document de stratégie et en organisant des séances d'échanges et d'appropriation.	DRH/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	4.2 Concevoir une matrice de mesure (indicateurs, source de vérification, etc.) des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte nécessaires pour son renseignement.	DEP/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	4.3 Mettre en place un mécanisme de pilotage intégré de la gestion de la décentralisation dans le domaine de l'éducation qui prend en compte tous les aspects stratégiques et opérationnels (définition des	Cabinet/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	

N°	Recommandations	Structures responsables	Échéances	Observations
	compétences, codification des rôles des différents acteurs, élaboration d'un guide).			
	4.4 Adopter un nouvel organigramme du MENA qui consacre la gestion du continuum de l'éducation de base.	Cabinet/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
<b>5</b>	<b>Gestion financière et allocation des ressources</b>			
	5.1 Rendre opérationnelle la feuille de route du PASF par la mise en œuvre complète des recommandations issues des différents audits du CAST/FSDEB.	DAF/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	5.2 Renforcer le dialogue entre les structures déconcentrées et les communes pour une plus grande efficacité dans l'acquisition et la distribution des fournitures scolaires aux élèves	Cabinet/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	
	5.3 Elaborer et mettre à la disposition des structures déconcentrées pour les écoles, un outil de gestion harmonisé des fournitures scolaires.	DAF/MENA	2 <sup>ème</sup> MCS	

**ANNEXE 2 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB**

Années Scolaires	Indicateurs de résultats	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	
Composante		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé <sup>2</sup>	Prévu
<b>ACCES</b>							
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	430 428	444 519	470 288	530 213	498 123	583 369
	Nombres de filles Inscrites	204 444	211 701	223 513	252 756	240 601	
	Pourcentage de filles	47,5	47,6	47,5	47,7	48,3	
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	85,8	85,7	88,3	98,5	92,6	97,3
	TBA Filles	78	85,7	87,3	98,1	93,4	
	TBA 48CP		49,7	53,4		62,9	
	TBA 48CP Filles		49,9	53,3		65	
	3. Taux brut de scolarisation	74,8	77,6	79,6	87,8	83,1	91,8
	TBS Filles	71,2	75	78,1	86,1	82,9	
	TBS 48CP		43,7	43,8		51,7	
	TBS 48CP Filles		42,4	43,1		52,4	
	4. Ratio livres/élève <sup>1</sup>						
	Calcul	1,19	1,2	1,2	1	0,8	1
	Lecture	1,17	1,2	1,2	1	0,7	1
	5. % des effectifs en zone rurale	71	74,2	73,6			
	6. Nombre de salles de classe	38 269	40 912	43 661		48 217	
	7. Nombre de maîtres chargés de cours	37 814	40 639	43 330		49 411	
	8. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	88 124	179 042	174 626	261 163		304 498
	% des femmes	64,6	66,5	69	60		60
	9. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	137 801	57 561	133 394	201 326		240 952
	% des femmes	60,9		66	58		58
<b>QUALITE</b>							
	10. Taux de redoublement par sous cycle <sup>2</sup>						
	CP	5,8	4,2	4,1			
	Dont filles	5,4	3,9	3,7			
	CE	10,4	7,2	5,7			
	Dont filles	10,1	7	5,3			
	CM	19,9	18,6	18,1			
	Dont filles	21,5	19,6	19,4			
	11. Taux d'abandon par sous cycle <sup>2</sup>						
	CP	6,5	4,9	4,9			
	Dont filles	6,8	5,1	5			
	CE	6,4	4,8	4,6			
	Dont filles	4,8	3,3	3,8			
	12. Taux de promotion par sous cycle <sup>2</sup>						
	CP	82,5	91,2	91,1			
	Dont filles	78,5	91,4	91,3			
	CE	68,2	88,2	88			
	Dont filles	69,5	89,9	90,1			
	13. Taux de réussite au CEP	65,9	64	65,1			
	Dont filles	62,3	60	-			
	14. Taux d'achèvement au primaire	45,9	52,1	55,1	61,1	59,8	67,9
	Dont filles	42,5	49,1	53,7	58,5	59,6	
	15. Nombre d'apprenants évalués en AI + autres formules	82 344	171 155	169 328			
	Nombre de femmes	53 447	114 377	117 576			
	% de femmes	64,9	66,8	69			
	16. Nombre d'apprenants évalués en FCB + autres formules	128 117	54 093	128 077			
	Nombre de femmes	78 782	34 115	85 222			
	% de femmes	61,5	63,1	67			
	17. Nombre de déclarés alphabétisés	110 350	60842	115 544	166 047		
	Nombre de femmes	71 800	37911	76 782	96 307		
	% de femmes	65,1	61,31	66	58		
	18. Taux d'alphabétisation <sup>3</sup>				45,5		

<sup>2</sup> Les informations de 2012/2013 proviennent de l'enquête rapide 2012/2013 de la DEP/MENA. Les indicateurs non renseignés pourront seulement l'être avec les données stabilisées des annuaires statistiques 2012/2013.